

Monsieur LEMAGNET
Directeur des Ressources Humaines
COFIROUTE
12-14 Rue Louis Blériot
CS 30035
92506 Rueil MALMAISON Cedex

Objet : Préavis de grève

Courrier remis en main propre

SARAN, le 16 février 2018.

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

L'intersyndicale vous notifie le dépôt d'un préavis de grève, conformément à l'article L2511-1, L2512-1 et suivants du Code du travail, à compter du vendredi vingt-trois février deux mille dix-huit à cinq heures du matin, jusqu'au dimanche vingt-cinq février deux mille dix-huit à cinq heures du matin.

Pour tous les salariés Ouvriers/Employés, Agents de Maitrises et Cadres :

- Revalorisation des bas salaires afin qu'aucun salaire mensuel brut de base à Cofiroute ne soit inférieur à 1800€. Revalorisation indépendante de toutes autres mesures de relèvement des salaires 2018.
- L'attribution d'une Augmentation Générale d'un montant égal à 1.2% du salaire brut de base mensuel correspondant à l'inflation 2017 + l'attribution d'une augmentation pécuniaire d'une valeur fixe de 50€ brute mensuelle.

Recevez, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, l'expression de nos salutations.

*Remis en main propre
le 16/02/2018*

Le syndicat UNSA SGPA Le syndicat CGT Le syndicat Cfdt Le syndicat CFE CGC

